

8 mars 2017

Action et grève pour les droits des femmes

Cette année nous assistons à un 8 Mars combatif, unitaire et centré autour des revendications des travailleuses. 35 organisations, associations féministes, syndicats ou ONG et associations de jeunesse lancent un appel à l'action et à la grève pour les droits des femmes le 8 mars prochain. Plusieurs organisations politiques soutiennent cet événement (pour consulter l'Appel, visiter notre site)

L'initiative a été lancée par les syndicats et accueillie favorablement par les associations féministes, ce 8 Mars a été mis en chantier depuis le mois de décembre 2016.

Syndicats et associations de femmes avons travaillé ensemble, réunion après réunion pour construire cette journée autour d'une revendication centrale : l'égalité salariale, car les femmes sont toujours payées en moyenne 26% de moins que les hommes et cet écart ne se réduit pas depuis de nombreuses années !

Nous sommes 35 syndicats et associations féministes et de jeunesse à rappeler énergiquement que le journée du « 8 Mars ne se « fête » pas par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail », mais que c'est une Journée Internationale de Lutte pour les droits des Femmes.

Un 8 Mars combatif qui renoue avec ses origines

Le 8 Mars plonge ses racines au plus profond de l'histoire des femmes travailleuses qui se sont battues pour leurs revendications

On trouve son origine dans les luttes ouvrières du XIXème siècle.

C'est en 1910 que Clara Zetkin propose, lors de la Conférence internationale des femmes socialistes, d'organiser une Journée dans tous les pays pour rappeler les luttes courageuses des femmes ouvrières qui se sont battues au XIXème siècle pour travailler 10h par jour, leur journée de travail étant alors de 16h. Cette décision sera adoptée en 1911.

La date précise du 8 mars n'a été choisie qu'en 1917, suite à une manifestation des femmes russes impulsée par des ouvrières du textile et de la métallurgie de Saint Pétersbourg. Manifestation qui déclencherà la révolution russe de février.

Ce nouveau 8 Mars appelle les travailleuses et travailleurs à faire des actions, débrayages, grève dans les lieux de travail. Il trouve de l'écho, notamment chez les femmes salariées et en premier dans les métiers féminisés. Arrêter de travailler, faire des prises de parole, porter un brassard pour dénoncer l'inégalité salariale, les conditions de travail des femmes, pour exiger la revalorisation des métiers à prédominance féminine, la fin des temps partiels de moins de 24h/semaine, la limitation stricte du travail le soir, de nuit et le WE, la fin des CDD et temps partiels imposés... tout cela est très bien accueilli par les premières concernées !

Un 8 Mars qui voit le jour dans un contexte de lutte intense des travailleuses

Rappelons qu'elles étaient des dizaines de milliers à manifester contre la loi El Khomri, et depuis partout elles continuent à se battre pour leurs conditions de travail et leurs salaires : santé, nettoyage, commerce, aide à la personne... les grèves se multiplient !

Ce 8 Mars se déroule dans une situation où l'avenir s'annonce inquiétant, où ce sont des mobilisations d'ampleur, combatives et solidaires qui nous permettront de défendre nos acquis et d'arracher des nouvelles conquêtes. C'est à la lumière de ce contexte que les initiatrices de cette initiative ont décidé d'unir leurs forces.



Les initiatrices de cet Appel ont tenu une Conférence de presse pour annoncer l'initiative

CGT, FSU, Solidaires, UNEF, ATTAC France, CNDF, Femen, Femmes Egalité, Femmes Solidaires, Les Effronté-e-s, Les Glo-rieuses, MMF, OLF, Planning Familial.

Un 8 Mars d'action et de grève La participation des femmes des quartiers

Notre Organisation a travaillé pour associer les femmes des quartiers populaires à cette Journée.

Elles sont directement concernées, elles sont aussi salariées et particulièrement frappées par le temps partiel imposé et les bas salaires. Les quartiers populaires sont un lieu de concentration des contrats très précaires de 10h, 14h par semaine, dans l'aide

à la personne, dans le nettoyage.

Nous prévoyons des votations citoyennes, des animations sur les marchés, les centres commerciaux, les centres sociaux. Ces derniers sont les lieux de rencontre sociale des quartiers : réunies autour d'une discussion sur cette journée, celles qui ne pourront pas faire grève mettront un brassard pour signifier leur adhésion à cette initiative.

Leur permettre d'exprimer leurs exigences, de participer au mouvement social est un élément essentiel pour renforcer celui-ci. ☐

La revalorisation des métiers féminisés, une revendication essentielle

C'est une des exigences retenue pour cette campagne. « Les femmes sont concentrées dans 12 familles de métiers, dévalorisés socialement et financièrement, où les qualifications et la pénibilité ne sont pas reconnues. Comment expliquer qu'une sage-femme est payée en fin de carrière 17 % de moins qu'un ingénieur hospitalier, pour un recrutement également à bac+5, avec un niveau équivalent de responsabilité et de charges physiques et nerveuses ? Que les titulaires de BTS du secteur tertiaire sont beaucoup moins bien payés.e.s que les BTS industriels ? La loi, qui impose un salaire égal pour un travail de valeur égale doit être respectée. Il faut aussi améliorer les conditions de travail et reconnaître la pénibilité des métiers à prédominance

féminine. Une caissière peut porter chaque jour plusieurs tonnes de produits, pourtant, elle ne bénéficie ni d'aménagement du poste de travail ni de reconnaissance de la pénibilité. De même, pour les aides-soignantes, infirmières ou aides à domicile qui portent chaque jour des dizaines de patients. Ou encore pour les ATSEM (Agentes Territoriales Spécialisées des Écoles Maternelles), qui travaillent toute la journée dans le bruit... »

Nos exigences :

- **L'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications des métiers à prédominance féminine ;**
- **L'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité.** ☐

Les femmes en Islande ont fait aussi grève pour les salaires

L'Appel en France à faire grève le 8 Mars à 15h40 s'inspire de la grève lancée par les syndicats et les associations féministes en Islande le 24 octobre 2016. Ce jour-là les Islandaises ont quitté bureaux et usines pour dénoncer symboliquement les inégalités salariales femmes-hommes. Ce mouvement avait été initié pour rappeler qu'en Islande, les femmes gagnent 18% de moins que les hommes.

Dans la rue, elles ont été 25 000 à se rassembler, dans un pays où la population totale est de 338 000

habitants. Dix-neuf points de manifestation, y compris dans les villages, ont réuni des milliers des femmes.

Cela avait déjà été le cas en 2005 et en 2010.

La date du 24 octobre n'a pas été choisie par hasard non plus. Elle fait référence à la grande grève du 24 octobre 1975. A l'époque, 90% des femmes avaient quitté leur poste. Depuis, cette date est restée dans l'histoire islandaise connue comme « Kvennafrídagurinn », le jour de congé des femmes. ☐

Le 8 mars à 15h40 : toutes et tous dans l'action

15h40, pourquoi ?

15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h – 12h30/13h30 – 17h).

Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes

- **Parce qu'elles sont 30% à travailler à temps partiel**
- **Parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement**
- **Parce qu'elles n'ont pas de déroulé de carrière**
- **Parce qu'elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires**